

# الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

## République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Direction de la Coopération et des Échanges Interuniversitaires

Sous direction de la Formation du Perfectionnement l'Étranger et de l'Insertion

N° : 139 /D.C.E.I.U/2019

Alger, le 18 MARS 2019

Messieurs les Présidents des Conférences

Régionales des Universités

Centre. Ouest. Est

Objet : Programme de formation résidentielle à l'étranger (PROFAS<sup>+</sup> B) 2019-2020

P.J : 08 documents.

Dans le cadre de la mise en œuvre du programme de coopération Algéro-Français (PROFAS+ B) au titre de l'année universitaire 2019-2020, **dédiés aux doctorants non salariés préparant une thèse de doctorat en co encadrement ou en co tutelle**, J'ai l'honneur de vous transmettre en pièces jointes les documents concernant ce programme :

- Appel à candidatures ;
- Échéancier
- Formulaire de candidature à une bourse PROFAS B+2019 ;
- Modèle de lettre d'accueil (pour les boursiers en Co-encadrement) ;
- Attestation de non-exercice d'une activité rémunérée ;
- Attestation de non-bénéfice d'une formation résidentielle à l'étranger supérieure à 6 mois ;
- Attestation d'engagement ;
- Déclaration d'engagement à la signature d'une convention de cotutelle de thèse (pour les candidats en Co tutelle).

Je vous prie de bien vouloir en assurer une large diffusion auprès des établissements relevant des Conférences régionales des universités du Centre, de l'Est et de l'Ouest, (note, affichage, site web des établissements).

Les dossiers complets des candidatures répondant aux conditions d'éligibilité et aux critères réglementaires d'admissibilité au programme de formation résidentielle (cf Arrêté Ministériel n°34 du 10-01-2019) sont à faire parvenir à la DCEIU /SDFPEI avant **le Mercredi 28 Avril 2019- (délai de rigueur)**.

